



Réunion téléphonique restreinte du 23 septembre 2020

Présents : MM Michel CORNIAUX – Cédric IBATICI - Daniel SION

COUPE DE FRANCE

Rencontre ARQUES ES – STENNVOORDE AS du 20/09/2020

Erreur de résultat

Considérant le rapport de l'arbitre informant de l'erreur de résultat

ARQUES ES – STENNVOORDE AS score 2 – 3

STENNVOORDE AS qualifié

Rencontre LOFFRE ERCHIN US – LOOS OLIVEAUX du 20/09/2020

Evocation de LOFFRE ERCHIN US pour fraude

Considérant le rapport de l'arbitre déclarant : « je n'ai pas remarqué de tricherie de la part de LOOS OLIVEAUX »

Considérant que les éléments apportés à la commission par LOFFRE ERCHIN US n'apportent pas la preuve de tricherie

La commission rejette l'évocation

LOFFRE ERCHIN US – LOOS OLIVEAUX score 0 – 0 tirs au but 4 – 5

LOOS OLIVEAUX qualifié

Droits retenus

Rencontre IZEL LES EQUERCHIN US – BREBIERES AS du 20/09/2020

Réserve d'IZEL LES EQUERCHIN US pour un joueur titulaire, remplacé puis rentré de nouveau

Considérant que la réserve a été posée à la fin de la rencontre

Considérant que l'arbitre dans son rapport déclare que la rentrée du joueur remplacé n'a pas été effective, le jeu n'ayant pas repris

La commission rejette cette réserve sur la forme et comme non fondée

IZEL LES EQUERCHIN US – BREBIERES AS score 0 – 3

BREBIERES AS qualifié

Droits retenus

Rencontre CAUFFRY FC – CAMBLAIN CHATELAIN du 20/09/2020

Réclamation d'après match de CAMBLAIN CHATELAIN sur le fait que CAUFFRY FC est susceptible d'avoir aligné plus de joueurs mutés que de droit pour cette rencontre

Considérant que CAUFFRY FC a aligné 7 joueurs mutés sur cette rencontre pour 7 autorisés (PV de la commission du statut de l'arbitrage de l'Oise du 08/05/2020 et mail de CAUFFRY FC du 29/08/2020 fixant son choix sur son unique équipe sénior masculine pour une mutation supplémentaire)

La commission rejette cette réclamation d'après match

CAUFFRY FC – CAMBLAIN CHATELAIN AS score 0 – 0 tirs au but 5 - 4

CAUFFRY FC qualifié

Droits retenus

Rencontre QUESNOY MT AS – VALOIS MULTIEN ES du 20/09/2020

Non présence de QUESNOY MT AS pour cas de COVID

Conformément aux directives fédérales, VALOIS MULTIEN ES bat QUESNOY MT AS
VALOIS MULTIEN ES qualifié

CHALLENGE GAMBARDELLA / CREDIT AGRICOLE

Rencontre NOAILLES AS – MERU US du 12/09/2020

COURRIEL du 09/09/2020 de MERU US informant de son forfait contre NOAILLES AS

La commission déclare MERU US forfait.

NOAILLES AS – MERU US score 3 - 0.

Amende de 30 euros à MERU US

NOAILLES AS qualifié

Rencontre ALLONNE AS – CHANTILLY US du 12/09/2020

COURRIEL du 10/09/2020 de ALLONNE AS informant de son forfait contre CHANTILLY US

La commission déclare ALLONNE AS forfait.

ALLONNE AS – CHANTILLY US score 0 - 3.

Amende de 30 euros à ALLONNE AS

CHANTILLY US qualifié

Rencontre LE TOUQUET AC – CONDETTE JS du 12/09/2020

COURRIEL du 11/09/2020 de CONDETTE JS informant de son forfait contre LE TOUQUET AC

La commission déclare CONDETTE JS forfait.

LE TOUQUET AC – CONDETTE JS score 3 - 0.

Amende de 30 euros à CONDETTE JS

LE TOUQUET AC qualifié

Rencontre EQUIHEN US – ETAPLES AS du 12/09/2020

COURRIEL du 11/09/2020 de EQUIHEN US informant de son forfait contre ETAPLES AS

La commission déclare EQUIHEN US forfait.

EQUIHEN US – ETAPLES AS score 0 - 3.

Amende de 30 euros à EQUIHEN US

ETAPLES AS qualifié

Rencontre CALAIS BEAU MARAIS – St MARTIN BOULOGNE du 12/09/2020

COURRIEL du 09/09/2020 de CALAIS BEAU MARAIS informant de son forfait contre St MARTIN BOULOGNE

La commission déclare CALAIS BEAU MARAIS forfait.

CALAIS BEAU MARAIS – St MARTIN BOULOGNE score 0 - 3.

Amende de 30 euros à CALAIS BEAU MARAIS US

St MARTIN BOULOGNE qualifié

Rencontre BEURAINVILLE ES – LE PORTEL STADE du 12/09/2020

COURRIEL du 11/09/2020 de BEURAINVILLE ES informant de son forfait contre LE PORTEL STADE

La commission déclare BEURAINVILLE ES forfait.

BEURAINVILLE ES – LE PORTEL STADE score 0 - 3.

Amende de 30 euros à BEURAINVILLE ES

LE PORTEL STADE qualifié

Rencontre ECQUES J S MORINIE – WATTEN CS du 12/09/2020

COURRIEL du 04/09/2020 du District de la COTE D'OPALE informant du forfait de WATTEN CS contre ECQUES J S MORINIE

La commission déclare WATTEN CS forfait.

ECQUES J S MORINIE – WATTEN CS score 3 - 0.

Amende de 30 euros à WATTEN CS

ECQUES J S MORINIE qualifié

Rencontre BERCK AS – CUCQ AS du 12/09/2020

COURRIEL du 10/09/2020 de CUCQ AS informant de son forfait contre BERCK AS

La commission déclare CUCQ AS forfait.

BERCK AS – CUCQ AS score 3 - 0.

Amende de 30 euros à CUCQ AS

BERCK AS qualifié

Rencontre HARNES UAS – SALLAUMINES AOSC du 12/09/2020

COURRIEL du 09/09/2020 de SALLAUMINES AOSC informant de son forfait contre HARNES UAS

La commission déclare SALLAUMINES AOSC CS forfait.

HARNES UAS – SALLAUMINES AOSC score 3 - 0.

Amende de 30 euros à SALLAUMINES AOSC

HARNES UAS qualifié

Rencontre LIEVIN DIANA CS – AVION CS du 12/09/2020

COURRIEL du 07/09/2020 de LIEVIN DIANA CS informant de son forfait contre AVION CS

La commission déclare LIEVIN DIANA CS forfait.

LIEVIN DIANA CS – AVION CS score 0 - 3.

Amende de 30 euros à LIEVIN DIANA CS

AVION CS qualifié

Rencontre NOYELLES GODAULT AC – BRUAY USO du 12/09/2020

COURRIEL du 11/09/2020 de NOYELLES GODAULT AC informant de son forfait contre BRUAY USO

La commission déclare NOYELLES GODAULT AC forfait.

NOYELLES GODAULT AC – BRUAY USO score 0 - 3.

Amende de 30 euros à NOYELLES GODAULT AC

BRUAY USO qualifié

Rencontre DOURGES AAE – GRENAY AG du 12/09/2020

COURRIEL du 06/09/2020 de GRENAY AG informant de son forfait contre DOURGES AAE

La commission déclare GRENAY AG forfait.

DOURGES AAE – GRENAY AG score 3 - 0.

Amende de 30 euros à GRENAY AG

DOURGES AAE qualifié

Rencontre HOUPLINES EC – TOURCOING BLANC SEAU du 12/09/2020

COURRIEL du 12/09/2020 de HOUPLINES EC informant de son forfait contre TOURCOING BLANC SEAU

La commission déclare HOUPLINES EC forfait.

HOUPLINES EC – TOURCOING BLANC SEAU score 0 - 3.

Amende de 30 euros à HOUPLINES EC

TOURCOING BLANC SEAU qualifié

Rencontre MARQUETTE US – WATTRELOS US du 12/09/2020

COURRIEL du 11/09/2020 de WATTRELOS US informant de son forfait contre MARQUETTE US
La commission déclare WATTRELOS US forfait.
MARQUETTE US – WATTRELOS US score 3 - 0.
Amende de 30 euros à WATTRELOS US
MARQUETTE US qualifié

Rencontre BAILLEUL SC – LILLE LOULINS CARREL du 12/09/2020

COURRIEL du 07/09/2020 de BAILLEUL SC informant de son forfait contre LILLE LOULINS CARREL
La commission déclare BAILLEUL SC forfait.
BAILLEUL SC – LILLE LOULINS CARREL score 0 - 3.
Amende de 30 euros à BAILLEUL SC
LILLE LOULINS CARREL qualifié

Rencontre LILLE ANTILLAIS USLM – LA MADELEINE FC du 16/09/2020

COURRIEL du 15/09/2020 de LILLE ANTILLAIS USLM informant de son forfait contre LA MADELEINE FC
La commission déclare LILLE ANTILLAIS USLM forfait.
LILLE ANTILLAIS USLM – LA MADELEINE FC score 0 - 3.
Amende de 30 euros à LILLE ANTILLAIS USLM
LA MADELEINE FC qualifié

Rencontre VILLENEUVE CS – BRISSY HAMEGICOURT US du 12/09/2020

COURRIEL du 10/09/2020 du District Aisne de Football informant du forfait de BRISSY HAMEGICOURT US contre VILLENEUVE CS
La commission déclare BRISSY HAMEGICOURT US forfait.
VILLENEUVE CS – BRISSY HAMEGICOURT US score 3 - 0.
Amende de 30 euros à BRISSY HAMEGICOURT US
VILLENEUVE CS qualifié

Rencontre QUAROUBLE FC – FLINES LEZ RACHES du 12/09/2020

COURRIEL du 11/09/2020 de FLINES LEZ RACHES informant de son forfait contre QUAROUBLE FC
La commission déclare FLINES LEZ RACHES forfait.
QUAROUBLE FC – FLINES LEZ RACHES score 3 - 0.
Amende de 30 euros à FLINES LEZ RACHES
QUAROUBLE FC qualifié

Rencontre LANDAS O – BEUVRAGES USM du 12/09/2020

COURRIEL du 11/09/2020 de LANDAS O informant de son forfait contre BEUVRAGES USM
La commission déclare LANDAS O forfait.
LANDAS O – BEUVRAGES USM score 0 - 3.
Amende de 30 euros à LANDAS O
BEUVRAGES USM qualifié

Rencontre NOYELLES S/LENS US – BARLIN AS du 12/09/2020

Absence de BARLIN AS
Vu le rapport de l'arbitre, la commission déclare BARLIN AS forfait.
NOYELLES S/LENS US – BARLIN AS score 3 - 0.
Amende de 60 euros à BARLIN AS
NOYELLES S/LENS US qualifié

Rencontre ECOURT JS – LYSSOIS AS du 12/09/2020

Absence de LYSSOIS AS

Vu le rapport de l'arbitre, la commission déclare LYSSOIS AS forfait.

ECOURT JS – LYSSOIS AS score 3 - 0.

Amende de 60 euros à LYSSOIS AS

ECOURT JS qualifié

COUPE DE FRANCE FEMININE

Rencontre CANCHE FOOT FEMININ – ARMENTIERES JA du 20/09/2020

COURRIEL du 14/09/2020 d'ARMENTIERES JA informant de son forfait contre CANCHE FOOT FEMININ

La commission déclare ARMENTIERES JA forfait.

CANCHE FOOT FEMININ – ARMENTIERES JA score 3 - 0.

Amende de 60 euros à ARMENTIERES JA

CANCHE FOOT FEMININ qualifié

Rencontre NOGENT US – AMIENS SC du 20/09/2020

COURRIEL du 11/09/2020 de NOGENT US informant de son retrait de la compétition

La commission déclare AMIENS SC vainqueur.

NOGENT US – AMIENS SC score 3 - 0.

Amende de 60 euros à NOGENT US

AMIENS SC qualifié

Rencontre ROYE NOYON / HANGEST – LAGNY PLESSIS du 20/09/2020

Match non joué pour terrain impraticable

Considérant le rapport de l'arbitre, la commission donne match à jouer à une date fixée par la commission régionale féminine

Rencontre CHEVRIERES GRANDFRESNOY – NOYELLES S/LENS US du 20/09/2020

COURRIEL du 18/09/2020 de NOYELLES S/LENS US informant de son forfait contre CHEVRIERES GRANDFRESNOY

La commission déclare NOYELLES S/LENS US forfait.

CHEVRIERES GRANDFRESNOY – NOYELLES S/LENS US score 3 - 0.

Amende de 60 euros à NOYELLES S/LENS US

CHEVRIERES GRANDFRESNOY qualifié

Rencontre CROIX FIC – PHALEMPIN US du 20/09/2020

COURRIEL du 18/09/2020 de PHALEMPIN US informant de son forfait contre CROIX FIC

La commission déclare PHALEMPIN US forfait.

CROIX FIC – PHALEMPIN US score 3 - 0.

Amende de 60 euros à PHALEMPIN US

CROIX FIC qualifié

Rencontre CHAULNES AAE – FEIGNIES / AULNOYE EFC du 20/09/2020

COURRIEL du 18/09/2020 de FEIGNIES / AULNOYE EFC informant de son forfait contre CHAULNES AAE

La commission déclare FEIGNIES / AULNOYE EFC forfait.

CHAULNES AAE – FEIGNIES / AULNOYE EFC score 3 - 0.

Amende de 60 euros à FEIGNIES / AULNOYE EFC

CHAULNES AAE qualifié

Rencontre SAINT AMAND FC – HALLENNES O du 20/09/2020

Réclamation d'après match de HALLENNES O sur la participation et la qualification des joueuses et le nombre de mutées de SAINT AMAND FC

Considérant que toutes les joueuses de SAINT AMAND FC étaient qualifiées le jour de la rencontre

Considérant que SAINT AMAND FC a aligné 2 joueuses mutées sur cette rencontre pour 6 autorisées

La commission rejette cette réclamation d'après match

SAINT AMAND FC – HALLENNES O score 1 – 0

SAINT AMAND FC qualifié

Droits retenus

Rencontre MAUBEUGE US – LONGUENESSE JS du 20/09/2020

COURRIEL du 19/09/2020 informant du forfait de LONGUENESSE JS contre MAUBEUGE US

La commission déclare LONGUENESSE JS forfait.

MAUBEUGE US – LONGUENESSE JS score 3 - 0.

Amende de 60 euros à LONGUENESSE JS

MAUBEUGE US qualifié

A l'exception des décisions à caractère disciplinaire qui relèvent des procédures particulières figurant au Règlement Disciplinaire, les clubs peuvent faire appel devant les organismes suivants qui jugent en dernier ressort :

- Organe d'appel de la Ligue régionale pour les décisions des Commissions régionales compétentes concernant les six premiers tours,

- à partir du 7^{ème} tour :

- Commission d'Appel de la Ligue du Football Amateur ou Commission Supérieure d'Appel pour les décisions des Commissions Centrales relevant de leur domaine de compétence.

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

M. CORNIAUX
Président de séance